

Procès-verbal

Séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école de la Solidarité dûment convoquée et tenue à la salle du personnel de l'école de la Solidarité de Saint-Narcisse, ce 5 février 2018, à 19 heures.

Sont présents :

Sandra Dessureault, Denis Cossette, Brigitte Benoît, Marie-Ève Caron, Marie-Pierre Trudel, Marie-Claude Montplaisir, Manon Sarasin, Nathalie Cossette, Martine Lavergne, Céline Dessureault, Stéphanie Trudel, Sylvain Carrier, Dancy Caouette

1. Présences et quorum

Monsieur Sylvain Carrier souhaite la bienvenue aux membres du conseil et constate que le quorum est respecté.

2. Questions du public

Aucun public

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT que monsieur Sylvain Carrier, directeur, a élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 5 février 2018;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du conseil d'établissement de l'école de la Solidarité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marie-Claude Montplaisir et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

4. Adoption du procès-verbal du 11 décembre 2018

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la LIP, les membres du conseil d'établissement ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 décembre 2017, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Nathalie Cossette d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 décembre 2107, tel quel.

5. Suivi du dernier procès-verbal

Point 7

Carnaval d'hiver : beau carnaval, plaisant, recus par M. Larin qui a payé tout le transport, le dîner, et l'activité. Beaucoup de travail derrière cette journée. Apprécié par les élèves et les membres du personnel.

6. Correspondance (courrier adressé au C.É.)

Critères de sélection de direction d'école, reçu juste avant les fêtes.
Consultation sur la politique de répartition des ressources.
Ces deux points seront abordés au cours de la réunion

7. Rapports

De la direction :

Courrier du coeur qui se met en branle dans notre école pour la St-Valentin

Continuité des fenêtres qui n'ont pas été faites encore seront faites cet été.

Pas de mur de fait par l'entrepreneur. Dancy a demandé que les toiles soient opaques dans la classe de 3^{ème} année. Les nouvelles fenêtres ouvriront toutes plutôt que une sur deux.

Une demande éventuelle sera faite pour le système de ventilation pour une année ultérieure.

Les murs actuellement en bois ne seront pas faits en gypse puisque ce ne sont pas des murs coupe-feu.

Les fenêtres de la bibliothèque et art dramatique seront changées.

Projets entrepreneuriaux sont à venir (chaises de Noël, mini triathlon, soupes réchauffe-cœur...) les projets vont bon train.

Dancy a fait une demande chez Alcoa pour le mur d'escalade, elle a demandé 33000\$ pour des offres de concours.

Le montant qu'on avait cette année, nous le reporterons pour l'an prochain. Donc, le projet mur sera pour l'an prochain.

Demande faite à Desjardins pour faire venir Quartz dans les 4 écoles pour les conférences.

C'est actuellement la semaine du personnel, Dancy nous remercie et nomme les petites gâteries que nous aurons cette semaine.

CÉ : 2017-18/22

8. Sujets de discussion :

a) Critères de sélection pour une direction d'école;

L'article 79, de la loi sur l'Instruction publique, prévoit que les conseils d'établissement doivent être consultés sur les critères à retenir pour procéder à la nomination d'une nouvelle direction d'établissement.

Un document de support nous est remis. Dans un premier temps, les membres ont ressorti individuellement les qualités primordiales pour chacune d'entre elles. Par la suite, nous avons mis en commun quatre de ces choix.

Nombre de bâtisses à modifier : "dans plusieurs bâtisses" plutôt que dans 3 bâtisses.

Céline va retravailler ce bout de la lettre et l'enverra à Kim par courriel

IL EST PROPOSÉ PAR Nathalie Cossette que dans l'éventualité d'une nouvelle nomination à la direction de l'école de la Solidarité, la personne désignée devrait avoir les qualités mentionnées ci-haut.

b) **Projet d'anglais intensif**

Expérience de l'an un qui est très positive. L'offre revient pour l'an prochain.

Rencontre de parents au Tremplin demain, le 6 février. Ce seront les deux enseignantes qui viendront donner les informations ainsi que des élèves qui ont vécu une partie de l'année.

Les résultats sont bons, les résultats finaux ne sont pas encore sortis, les bulletins arriveront cette semaine. Il n'y a qu'un élève qui serait sur le bord entre la réussite et l'échec et c'est l'examen du ministère qui donnera la note au final.

La majorité des élèves ont maintenu leur niveau académique. Les commentaires des parents sont positifs. On reconduit donc pour l'an prochain. À la fin de l'année, un formulaire bilan sera envoyé aux parents, afin d'entendre leurs commentaires une fois l'ensemble des deux demi-années terminées.

Les ajustements seront faits pour l'an prochain. Chaque enseignant se rajuste pour l'an prochain. La cohabitation entre les 6^{ème} et les élèves du secondaire se fait très bien, ils font parti de l'école à part entière. Ils participent aux activités de l'école et de la vie étudiante.

Le passage primaire-secondaire n'existera pas vraiment pour ceux qui partent de la 6^{ème} année pour aller au secondaire Le Tremplin. Le fait que ce soit une petite école secondaire et que ce sont souvent des voisins, frères soeurs et amis, c'est aidant et c'est un climat favorable pour la cohabitation entre les 6^{ème} et les élèves du secondaire.

À l'inscription en secondaire 1, il y aura un profil pour les élèves qui sortent de l'anglais intensif. Il y aura un nouveau programme d'anglais intensif au niveau secondaire ou ce sera un pré-requis que d'avoir fait l'anglais intensif ou alors il faudra être très très fort en anglais. Ce sera axé sur des discours, des débats, des projets en anglais. Plus de cours d'anglais que les autres. Ils seront jumelés aux élèves du même niveau pour les autres matières.

Ce sera une option parmi d'autres qui sont déjà offertes. Une suite est donc assurée lorsque les élèves du groupe d'anglais intensif arrivent au secondaire.

c) Répartition du temps pour 2018-2019

La grille matières 2017-2018 avait une colonne distinctive pour l'anglais intensif.

Questionnement pour le 1^{er} cycle d'aller vers la danse plutôt que vers l'art dramatique. Considérer : si nous mettons danse, ce sera 1h aux 10 jours par groupe, donc 2h aux 10 jours pour les deux groupes. Ce sera alors partie intégrante de l'horaire du prof d'éducation physique.

Si nous choisissons de le mettre dans la tâche du prof d'éducation physique, nous perdrons les midis sportifs, il faudra ajuster l'horaire. Le point est venu du fait que c'est plus difficile pour le premier cycle pour l'enseignante d'art dramatique de trouver de la matière intéressante à leur faire faire.

C'est plus difficile de trouver un enseignant d'éducation qui voudra faire la tâche de danse. Marie-Claude demande si la musique pourrait être un choix envisageable. Il faudrait alors s'équiper et ramener la musique à 1h par semaine plutôt que 1h par 10 jours. La question s'était posée il y a deux ans. Les enseignants en musique sont aussi difficiles à trouver.

Il faut prendre en considération le fait que les écoles du secteur doivent se mettre ensemble pour offrir des tâches intéressantes, afin de pouvoir trouver plus facilement des spécialistes. La décision est donc de rester comme nous sommes là actuellement, avec l'art dramatique 1h par 10 jours.

IL EST PROPOSÉ PAR Martine Lavergne que la répartition du temps pour 2018-2019 soit acceptée tel qu'expliqué par Madame Caouette.

d) Consultation sur la politique de répartition des ressources de la commission scolaire du Chemin-du-Roy

Nouvelle loi pour la CS de se doter d'un comité de répartition des ressources. Directions d'école, avec directions des services de la CS, ressources financières, humaines, matérielles, siègent sur ce comité.

Premier travail qu'ils ont fait c'est une mise à jour sur la politique de la répartition des ressources. Ils en sont à l'étape de la consultation avec les CE. Ils sont partis de ce qui se faisait ailleurs dans d'autres commissions scolaires, ils ont bonifié celui que nous avions à la CS (qui datait d'une vingtaine d'années).

Ce document se veut une description des balises (cadre de référence) que la CS se donne lorsqu'il y a une demande au niveau des ressources. C'est pour s'assurer que la CS redistribue les ressources de façon équitable pour tous.

Assurer l'équilibre, que chaque école reçoive ce dont elle a besoin de façon équitable. Par exemple, maintenant, lorsqu'il y a un surplus dans les écoles, il y en a 50% qui revient à l'école et le reste retourne à la CS (avant, tout retournait à la CS et eux retournaient au Ministère de l'Éducation). Ce comité se veut un peu comme étant le comité de surveillance de tout ce que la CS déploie comme ressources. C'est donc un comité important.

e) Calendrier des activités et/ou sorties éducatives ;

5\$ pour une activité culturelle : ce sera Quartz et la date reste à confirmer. Ce sera pour tout le monde.

1^{re} année : musée de la civilisation : le 12 avril.

Ajout du triathlon en 2^e année, date à déterminer et aucun coût associé.

Les aigles : les élèves de 4^e année et de La Traversée n'iront pas.

Les zones en gris sont les zones ajustées dans le tableau.

Marie-Ève Caron propose d'adopter le calendrier des activités tel que présenté.

CÉ : 2017-18/24

CÉ : 2017-18/25

9. Affaires diverses

a) Aucun point à discuter.

10. Date et lieu de la prochaine séance et levée de l'assemblée.

La prochaine réunion aura lieu le 3 avril 2018 à 18h30 à la salle d'art dramatique de l'école de la Solidarité.

IL EST PROPOSÉ PAR Marie-Claude Montplaisir, appuyée par Denis Cossette de clore l'assemblée à 20h20.

FIN DE LA RÉUNION

Rapport aux membres parents de la personne déléguée au comité de parents

La rencontre aura lieu le 6 février, donc ce sera à suivre lors de la prochaine rencontre du CE.